

■ **Roger Giller SA**, à Attalens, CH-232-0730327-5, exploitation d'une entreprise de construction. (FOSC du 21.01.2008, p. 7). Par ordonnance du 31.01.2008, le Président du Tribunal de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis, a prononcé la faillite de la société avec effet à partir du 31.01.2008, à 14h00. Nouvelle raison sociale: **Roger Giller SA en liquidation**.
Journal no 1156 du 28.03.2008
(04412214 / CH-232.0.730.327-5)